

## SECTION 1 : INTRODUCTION

Vous pouvez demander un réexamen si vous avez reçu un avis écrit et que vous n'êtes pas d'accord avec l'une des décisions suivantes :

- Votre admissibilité à un supplément au loyer
- La taille et le type de logement auquel vous avez droit (par exemple, nombre de chambres à coucher, unité modifiée)
- Le montant du loyer ou des frais de logement que vous devez payer
- Votre admissibilité à une catégorie prioritaire in situ sur la liste d'attente pour un logement subventionné

### Comment demander un réexamen ?

- Soumettez un formulaire de demande de réexamen à votre fournisseur de logement dans les 15 jours suivant la date de votre lettre de décision
- Joignez une explication écrite des raisons de votre demande de réexamen et des documents justificatifs
- Les demandes tardives ne seront pas acceptées, à moins que vous ne joigniez des documents montrant que des circonstances inévitables vous ont empêché de déposer votre demande dans les 15 jours (par exemple, une hospitalisation)

### Quels sont les documents à joindre au formulaire de demande de réexamen ?

- Une copie de la lettre de décision que vous avez reçue
- Une explication écrite des raisons pour lesquelles vous demandez un réexamen
- Tout autre document justifiant les raisons pour lesquelles vous demandez un réexamen. Il peut s'agir de déclarations de revenus, de relevés bancaires, de preuves de revenus mensuels, etc.

### Que se passe-t-il après l'envoi du formulaire de demande de réexamen ?

- Il se peut que le fournisseur de logement vous contacte pour vous parler des nouvelles informations que vous avez soumises avec votre demande de réexamen. Vous devez faire tout votre possible pour discuter du problème avec le fournisseur de logement avant de demander un réexamen
- Le fournisseur de logement décidera de réexaminer la décision sur la base de nouvelles informations ou de transmettre le dossier de demande de réexamen à la région pour qu'elle réexamine la décision initiale
- Lors du réexamen de la décision, la région tiendra compte des éléments suivants :
  - Informations fournies dans votre demande de réexamen
  - Informations relatives à la décision que votre fournisseur de logement possède dans son dossier
- La région déterminera s'il convient de maintenir ou de modifier la décision
- Une copie de la décision finale vous sera envoyée, ainsi qu'au fournisseur de logement
- La décision de la région est définitive

**Vous devez remplir et envoyer ce formulaire à  
votre fournisseur de logement dans les 15 jours suivant la réception de la lettre de décision**

## SECTION 2 : INFORMATIONS SUR LE LOCATAIRE/MEMBRE

Nom de votre fournisseur de logement

Prénom  Nom de famille

Numéro municipal  Adresse municipale

Numéro d'appartement  Ville  Code postal

Numéro de téléphone  Courriel

## SECTION 3 : INFORMATION SUR LES DÉCISIONS

Quelle est la date figurant sur votre lettre de décision (MM/JJ/AA) ?

**Quelle est la décision que vous désapprouvez ? (Veuillez cocher une case)**

- Votre admissibilité à un supplément au loyer
- La taille et le type de logement que vous avez le droit d'occuper (par exemple, le nombre de chambres à coucher, le logement modifié)
- Le montant du loyer ou des frais de logement que vous devez payer
- Votre admissibilité à une catégorie prioritaire in situ sur la liste d'attente pour un logement subventionné

## SECTION 4 : COLLECTE D'INFORMATIONS PERSONNELLES

Les renseignements personnels contenus dans ce formulaire sont collectés en vertu de la loi de 2011 sur les services de logement et sont soumis à loi de 1990 sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée. Les informations seront utilisées pour examiner et confirmer les détails de la demande de réexamen, l'admissibilité continue au programme subventionné, les rapports statistiques et l'évaluation. Les informations fournies peuvent être référencées avec d'autres données municipales concernant le ménage. Les informations recueillies seront communiquées à votre fournisseur de logement afin de confirmer ou de clarifier certains détails dans le cadre de la procédure de réexamen. Si vous avez des questions concernant cette collecte, veuillez contacter le gestionnaire de programme, Programmes de logement, Services communautaires et de santé, Direction des services de logement, Municipalité régionale de York, au 17150 Yonge Street, 5th Floor, Newmarket, Ontario, L3Y 8V3 ou par téléphone au 1-877-464-9675 poste 72062.

\*Nom

\*Signature

\*Date (mm/jj/aa)

## SECTION 5 : SOUMETTRE DES INFORMATIONS

Soumettez le formulaire de demande de réexamen COMPLET, accompagné de tous les documents justificatifs, à votre fournisseur de logement.

Si vous avez des questions sur la façon de remplir ce formulaire, veuillez communiquer avec la région de York au 1-877-464-9675, poste 72119.